

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 26/07/1963 portant approbation du compte financier de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis pour 1962 (J.O.R.F. du 9 août 1963).

n° 26/07/1963

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 juillet 1963

Numéro JO
n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro
31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

le compte financier de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis (exercice 1962) est arrêté à la somme nette de 162.027.853 francs Djibouti, sur la base d'un excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation de 21.829.068 francs Djibouti.